



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Jean-Yves DELER  
IA-IPR de Sciences économiques et sociales  
Dijon, Clermont-Ferrand.

A Mesdames et Messieurs les Professeurs de  
Sciences économiques et sociales

Clermont-Ferrand ; le 7 septembre 2017

### **Lettre de rentrée**

Madame, Monsieur, cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de succéder à Monsieur Asseraf-Goderie en tant qu'IA-IPR de l'académie de Clermont-Ferrand, dans laquelle j'ai longtemps enseigné et continue à résider. J'aurai l'occasion de me présenter plus longuement aux professeurs qui participeront aux différentes journées de formation qui se tiendront cette année et compte mettre à profit mes missions d'inspection pour rencontrer les différentes équipes. Pour l'heure, je souhaite une excellente rentrée à chacun d'entre vous et la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans notre académie.

Quelques autres changements sont à mentionner en ce début d'année. Nous intégrons notamment un groupement inter-académique, chargé depuis plusieurs années de mutualiser les sujets des épreuves de baccalauréat du second groupe. Ceux de la session 2018 seront ainsi produits par d'autres collègues et mis à notre disposition en juin. Je souhaiterais par ailleurs, à terme, que les sujets de DNL soient réalisés en collaboration avec les professeurs dijonnais, ce qui suppose toutefois d'harmoniser les questions au programme. Je prendrai donc contact avec les enseignants concernés cet automne afin d'envisager la faisabilité de cette opération.

Comme vous le savez, la mise en oeuvre des nouveaux parcours professionnels et modes de rémunération (PPCR) a modifié la nature et le nombre des inspections auxquelles je devrai procéder chaque année. Le rectorat a du informer avant les congés d'été ceux d'entre vous dont les rendez-vous de carrière se dérouleront durant l'année scolaire 2017-2018. Si cela n'a pas encore été le cas, les collègues éligibles à ces rendez-vous seront très prochainement informés de ma venue par la direction des ressources humaines. Hors ces visites, et celles dues aux lauréats des concours 2017, aucun autre enseignant titulaire



ne sera inspecté, étant entendu que je reste à la disposition des professeurs qui souhaiteraient me rencontrer ou avoir quelque retour sur une expérience pédagogique (et, plus généralement sur leur pratique professionnelle). Je signale enfin à ceux d'entre vous qui m'accueilleront dans leurs classes que je souhaiterais pouvoir disposer, lors de ces visites, des informations et documents suivants :

- progression annuelle des enseignements
- quelques cahiers d'élèves
- énoncés des devoirs surveillés et leurs corrigés
- relevés de note de vos classes
- toute information ou document susceptible de prendre la mesure de votre implication dans et hors de votre établissement.

Les inscriptions au PAF sont par ailleurs ouvertes. Une journée de formation disciplinaire aura lieu au printemps. Je reste en attente de la confirmation des deux universitaires pressentis pour vous en communiquer le programme. Les groupes collaboratifs sont par ailleurs maintenus et devraient se réunir à Riom cet automne. Je signale enfin aux professeurs contractuels de notre académie qu'une journée de formation leur sera proposée à l'automne.

*Last but not least*, Je suis heureux de vous informer que Mme Beaufils, professeur au lycée T. de Banville de Moulins partagera avec Monsieur Margot les missions d'aide à l'inspection à compter de ce début d'année. Ces deux collègues ont toute ma confiance. Leurs coordonnées sont les suivantes :

M. Margot : [olivier.margot@ac-clermont.fr](mailto:olivier.margot@ac-clermont.fr)

Mme Beaufils : [marie.beaufils03@gmail.com](mailto:marie.beaufils03@gmail.com)

Vous assurant de ma sincère volonté d'écoute et d'accompagnement, je vous souhaite, Madame, Monsieur, cher(e) collègue, une excellente année scolaire.

**Jean-Yves DELER**